

0640212H  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE MARRACQ  
1 RUE DES MONTAGNARDS  
64100 BAYONNE  
Tel : 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 46  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/06/2022

Réuni le : 28/06/2022

Sous la présidence de : Philippe Bousquet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Strasbourg. , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Voyage Strasbourg (Echange): Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Strasbourg/Niederbonn, intitulé "Amitié franco-allemande", concernant les élèves germanophones de 4ème et 3ème, qui se déroulera en février 2023,dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe (Participation:320€).

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0